



## CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2022

### CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

#### Points abordés dans ce compte rendu :

- **Information/Consultation relative à la prise à bail du bâtiment C8 à Cesson-Sévigné**

C'est un projet de regroupement des bâtiments à Cesson et Business & Decisions à Bruz : Europium, Promotheum, bat 3, bat 9, bat 11 et bat de Bruz seraient abandonnés par Orange vers le bâtiment C8. Ce regroupement se fera selon les plans de la direction en Flex-place avec 550 positions de travail pour une cible de 900 salariés ... soit un taux cible de 0.6 poste de travail par salarié ! C'est une dégradation majeure des conditions de travail !

Pour la CGT nous pensons qu'il vaut encore mieux travailler dans des anciens bâtiments (qu'il serait d'ailleurs surement moins polluant de mieux isoler plutôt qu'en construire de nouveaux !!!) que de nous tasser en flex-place !

Vote :

CONTRE : CGT

POUR : CFE-CGC, CFDT, FO Com

ABS : 0

Le doc présenté : <https://plazza.orange.com/servlet/JspxServlet/download/2213014-2-2328198/Pr%203.%20I-C%20Opportunit%C3%A9%20prise%20%C3%A0%20bail%20r%C3%A2liment%20C8%20Cesson.pdf>

- **Points de Fonctionnement**

- Complément d'information et vote sur le mandat pour adhérer au RIE IRO (Chatillon)

Nous conseillons à la CFE-CGC l'adhésion à la restauration mutualisée d'Orange ce qui permettrait de bénéficier d'une restauration collective de qualité à tarif abordable.

**Vote :**

**CGT : Abstention** (nous ne sommes pas contre la restauration collective type RIE mais nous pensons que l'adhésion à la restauration mutualisée est une solution préférable !)

Vote majoritaire : POUR

- Vote sur la signature d'une convention d'utilisation des frigos connectés du CSE OFS à Arcueil

En l'absence de solution collective et comme la CFE-CGC s'enferme dans son choix de ne pas « jouer collectif » en adhérant à la restauration mutualisée (bon promis on arrête de se répéter ... )

**Vote CGT : Abstention** (solution « mieux que rien » ....mais pas satisfaisante :!)

Vote majoritaire : POUR

- Vote sur la signature d'un contrat pour l'installation d'un frigo connecté à Blagnac

**Vote CGT : Abstention** (solution « mieux que rien » ....mais pas satisfaisante :!)

Vote majoritaire POUR

- Vote sur la signature d'un contrat de maintien des frigos connectés à Cesson Sévigné pour une période de 3 mois

**Vote CGT : Abstention** (solution « mieux que rien » ....mais pas satisfaisante :!)

Vote majoritaire POUR



## CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2022

### CGT SCE

- Vote d'une dotation supplémentaire sur les comptes personnels en faveur du « pouvoir d'achat »  
3 propositions alternatives :  
Proposition CFE-CGC : 700€ pour tous : adopté à la majorité (Vote CFE-CGC)  
Proposition CFDT : 1500€ pour tous (non adopté : vote CFDT)  
Proposition CGT soutenue par FO Com : Que le surplus de trésorerie du CSEE (supérieur à 1500€) soit versé aux salariés avec une règle basée sur le Quotient Familial : (non adopté : vote CGT et FO Com)

- **Information semestrielle sur l'activité de la branche entreprise : résultats financiers S1 de l'année 2022**

Selon la direction les résultats ne sont pas bons pour OBS (baisse de l'EBITDaal de 25%) ce qui « justifie » la présentation de la réorganisation de l'après-midi. Cela « explique » aussi la baisse des rémunérations variables que la direction (dans sa grande bonté) a moins baissé que ce que les « atteintes d'objectifs » l'anticipaient ...

En fait, même si les résultats globaux d'Orange SA se maintiennent, la direction focalise sur OBS pour justifier ses réorganisations et plans d'« économies » au détriment des salariés ... Tout en continuant à verser près de 2 milliards de dividendes par an aux actionnaires... cherchez l'erreur !

Retrouver le document financier présenté (expurgé des informations dites « confidentielles ») : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2329005/doc%20fin%20expurg%C3%A9.pdf>

Rapport de la commission « économique » : [https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328203/CSSESCE-20220920-RAPPORT%20RESULTATS%20S1%202022%20COMMISSION%20PEEM\\_v1.03.pdf](https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328203/CSSESCE-20220920-RAPPORT%20RESULTATS%20S1%202022%20COMMISSION%20PEEM_v1.03.pdf)

- **Bilan Handicap 2021**

Un rapport handicap un peu meilleur que d'habitude avec 5 recrutements de salariés en situation de handicap (TH) cette année à SCE (3 l'année précédente) entre autres grâce à l'action volontariste de la correspondante handicap pour SCE. Malgré cela, les effectifs de TH baissent et cette baisse risque de s'accroître car la pyramide des âges fait que les départs de TH vont être importants dans les années à venir. Nous avons attiré l'attention de la direction pour que la mise en place d'actions efficaces de recrutements puisse être accentuée.

Retrouver le doc présenté ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328199/Pt%207.%20Bilan%20annuel%20handicap%20SCE%202021%20et%20plan%20d%E2%80%99actions%202022.pdf>

Retrouvez le rapport de la commission handicap ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328177/CSSESCE-202209-CommHandicap.pdf>

- **Information/Consultation relative à l'impact sur SCE de l'évolution d'organisation de la division OBS**

La CGT, en préambule de ce point, a lu la déclaration suivante :

« En préambule de cette déclaration, je tiens d'abord à vous exprimer, au nom de la CGT SCE et de ses élus au CSEE de SCE, notre mécontentement par rapport à votre décision d'organiser la



## CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2022

### CGT SCE

*présentation de ce point un jour de mobilisation intersyndicale nationale portant notamment sur la question des salaires (question épineuse notamment à Orange). Nous avons contacté la direction de SCE il y a plusieurs semaines et à plusieurs reprises en demandant que ce sujet ne soit pas abordé aujourd'hui par respect du « dialogue social ». Nous ne pouvons que constater votre mépris envers les représentants des OS qui ont appelé à manifester aujourd'hui et nous le regrettons.*

*Par ailleurs, la lecture de la présentation nous amène les remarques suivantes :*

- *Vous dites que le projet n'a aucun impact sur les contrats de travail mais cela ne nous rassure pas sur la pérennité de leur maintien dans Orange SA sur le long terme. C'est d'ailleurs une préoccupation majeure des collègues.*
- *La présentation, même si elle donne un point d'arrivée à chaque salarié dans la nouvelle organisation, reste très générale et ne permet pas de voir en quoi la généralisation du « mode alliance » va permettre de simplifier le fonctionnement de la nouvelle entité, même si le rapprochement va dans ce sens. Nous continuons à penser et à revendiquer une intégration de l'ensemble des salariés d'OBS SA dans Orange SA aux meilleures conditions du groupe. Ce serait une réelle simplification et elle aurait de plus l'avantage de rassurer tous les collègues sur la volonté de la direction d'améliorer les conditions sociales de l'ensemble du personnel. Il nous semble que la volonté de la direction reste de dégrader, à plus ou moins brèves échéances, les conditions sociales de tous. Ce n'est évidemment pas acceptable pour la CGT.*
- *Nous souhaitons avoir une vision plus globale de la stratégie de la branche entreprise dans laquelle cette réorganisation semble s'inscrire. En effet, à ce jour nous ne pouvons pas anticiper sur les conséquences que cette réorganisation aura par rapport à Orange en général, et plus précisément concernant le devenir des conditions sociales des salariés de la branche entreprise et de celles des salariés de SCE en particulier.*
- *Nous souhaitons également avoir une vision plus fine du fonctionnement des entités affichées dans cette présentation. Pour ne prendre l'exemple que de la principale, GDO (Global Delivery Operations), qui regroupera 2633 salariés de SCE, il nous est impossible de voir aujourd'hui comment les équipes regroupées fonctionneront concrètement. Ce manque de visibilité à moyen terme est susceptible de créer un malaise dans des équipes déjà malmenées par des baisses d'effectifs récurrentes.*
- *Nous attirons votre attention sur la situation déjà très tendue dans un grand nombre d'équipes. Les salariés ont été fragilisés par la crise du COVID et le contexte anxieux externe lié à la guerre en Ukraine n'arrange rien. Le contexte interne d'Orange est aussi facteur de stress et de dégradation des conditions de travail :*
  - *Par la baisse des effectifs à cause du non-remplacement des départs,*
  - *Par l'extension du flex-office,*
  - *Par l'isolement lié au télétravail.*

*Il ne faudrait pas que cette réorganisation aggrave encore les conditions de travail. Le volet recrutement, qui nous semble une priorité absolue, est d'ailleurs totalement absent de la présentation qui est faite. Dans un contexte de départs massifs cela a de quoi surprendre et c'est très inquiétant.*

*De trop nombreuses zones d'ombre subsistent à ce jour. Nous espérons que le processus d'information/consultation lancé ce jour permettra d'avoir des réponses claires et concrètes à l'ensemble des questions que se posent les salariés et leurs représentants. Cette réorganisation ne sera favorable pour les salariés et l'entreprise que si vous obtenez l'adhésion de l'ensemble du personnel. Cela passera par plus de transparence sur votre stratégie économique et sociale et surtout par des garanties sociales individuelles et collectives apportées à chaque collègue. »*



## CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2022

### CGT SCE

La direction (pourtant présente en nombre ...) n'a fait aucun commentaire à cette déclaration.

Dire que l'on n'a pas appris grand-chose lors de cette présentation par rapport au document présenté est un doux euphémisme ...

Nous avons compris que ce projet consiste en un regroupement des entités SCE et OBS SA pour « casser les silos » avec un marketing remanié, des nouvelles boîtes pour mieux suivre les marges, et une réunification des opérations. Mais tout cela reste très vague et la plupart des questions restent sans réponses.

Les aspects sociaux sont remis à plus tard et la direction n'a répondu à aucune question sur les contrats de travail. Elle a dit qu'elle reviendrait vers le CSEE d'ici la fin de l'année sur ces aspects ...

Le CSEE a mandaté deux expertises : une économique avec le cabinet SECAFI et une sociale avec le cabinet Technologia. Une CSSCT temporaire a également été mise en place en plus du mandatement de la commission économique et de la commission emploi. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et d'organiser des réunions avec les collègues pour échanger ensemble sur la suite des événements !

Les documents présentés :

- Coté SCE : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328200/Pt%208.%20Information-Consultation%20Impacts%20SCE%20Evolution%20organisation%20OBS.pdf>
- Coté OBS SA : [https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328201/1\\_2022\\_09\\_28%20-%20CSEE%20OBS%20SA%20-%20Evolution%20d'organisation%20OBS.pdf](https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328201/1_2022_09_28%20-%20CSEE%20OBS%20SA%20-%20Evolution%20d'organisation%20OBS.pdf)
- La résolution du CSEE de SCE : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2213014-3-2328227/Re%CC%81solution%20CSE%20SCE%20Re%CC%81org%20OBS%2029.09.2022.pdf>

Retrouvez tous les documents relatifs à ce CSEE ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2213014?sr=stream>

Prochain CSEE Ordinaire de SCE les 26, 27 et 28 octobre 2022